

# INFOMURAT

*bulletin d'information trimestriel*



PAGE 4

Travaux : Le début de 3 chantiers

PAGE 6

La fête du Cornet

PAGE 11

Murat : zone 30

# SOMMAIRE

---

- 4 DOSSIER**  
Ouverture de 3 chantiers d'ampleur
- 6 FOCUS**  
Cornets : un succès jamais démenti
- 7 EN BREF**  
**AGENDA**
- 8 REGARDS**  
Ces derniers mois
- 9 ASSOCIATIONS**  
Changer d'airs : une vraie bouffée d'air frais !
- 10 HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ**  
L'extension des consignes de tri
- 11 INFOS PRATIQUES**  
Murat : Zone 30
- 12 HISTOIRE LOCALE**  
Le mal des ardents



## LE SAVIEZ-VOUS ?

---

### RÉPONSE À LA QUESTION DU N°105 :

#### De quand date les travaux de captage de la source de Chambeuil ?

C'est en 1992 que furent entrepris les travaux de captage de la source de Chambeuil située près des anciennes mines de lignite, et qui affleure à 910 m au pied du versant Nord-Ouest de la Peyre-Ourse. Depuis une chambre de captage, l'eau est acheminée sur 2 kilomètres jusqu'à la zone artisanale de La Prade où un petit bâtiment (8 m sur 4) abrite une station de refoulement qui alimentait le château d'eau du Martinet. Ces travaux, réceptionnés au tout début de l'année 1993, étaient destinés à renforcer l'alimentation en eau potable de la ville : ils ont permis d'en doubler la capacité en portant le débit global à 18 litres par seconde.



### LA QUESTION DU N°106 :

Combien de maires se sont succédé à Murat depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ?



En 1938, un chimiste suisse, Albert Hofmann, isole un alcaloïde de l'ergot de seigle qui constituera plus tard la base d'un puissant hallucinogène, le LSD, drogue « récréative » très en vogue dans les années 60. C'est la preuve ultime que le champignon parasite, qui se développe en ergot sur les épis de céréale, est bien la cause des surprenants symptômes d'une terrible maladie qui a ravagé l'Europe pendant des siècles et que très longtemps on crut être contagieuse. Ambroise Paré y voyait en son temps une forme de peste bubonique et c'est seulement au XVII<sup>ème</sup> siècle que sera envisagée la possibilité d'une propagation de l'infection par intoxication alimentaire. Info-Murat revient dans sa rubrique historique (qui s'appuie en grande partie sur les travaux d'Henri Vitrolles) sur la dernière épidémie de ce mal étrange et meurtrier qui a frappé la ville à la fin du printemps pluvieux de 1693.

Réfection de chaussée ou réhabilitation de bâtiments publics, depuis bientôt 2 ans les travaux dans la commune s'enchaînent à un rythme soutenu. Avec la poursuite de l'embellissement du centre-ville, la création d'un nouveau service à la population et la mise en conformité de l'accessibilité de l'Hôtel de ville, complétée par la rénovation de ses services, 2022 ne fait pas exception à la règle. La revue municipale consacre son dossier principal à 3 chantiers d'ampleur qui ont été ouverts, pour 2 d'entre eux au début de l'été, à l'amorce de l'automne pour le troisième, et qui représentent à eux seuls un investissement de plus de 1.750.000,00 d'euros TTC, soit près de 60 % du montant des dépenses d'équipement inscrites au budget, voté à l'unanimité le 17 mars dernier.

Le focus de ce 106<sup>ème</sup> numéro est braqué sur la Fête du cornet de Murat, au succès jamais démenti depuis 2005, qui a su vaincre au cours du temps tous les caprices de la météo (froid, canicule, pluie battante) et qui n'aura rendu les armes qu'une seule fois en 2020 pour cause de pandémie mondiale. Cet événement incontournable méritait bien un coup de chapeau d'Info-Murat après le formidable succès de sa 17<sup>ème</sup> édition.

Avec un nouveau chef de chœur et un nouveau répertoire, le groupe vocal Changer d'Airs, créé il a plus de 15 ans, s'est aujourd'hui réorganisé et le bulletin municipal fait écho à cette mutation dans sa page traditionnellement réservée à une association. Hautes Terres communauté, pour sa part, consacre la sienne à l'extension des consignes de tri.

Le rappel de la mise en place d'une zone de limitation de vitesse à 30 km/h dans le cœur historique du centre-bourg (Infos pratiques page 11), les prémices des travaux de réhabilitation des réseaux du village de Chastel ou la signature de la charte du jumelage avec Olonne-sur-Mer sont les autres thèmes abordés dans ce bulletin municipal qui, mine de rien, achève en 2022 sa 27<sup>ème</sup> année d'existence.



---

**Info-Murat**, bulletin d'information municipal gratuit. Édité par la municipalité de Murat.

**Directeur de la publication** : Gilles Chabrier. **Responsable de rédaction** : Christian Pichot-Duclos. **Comité de rédaction** : Béatrice Chevallet, Pierrick Roche, Danielle Rolland, Béatrice Thomas, Emma Giraudet. **Impression** : mairie de Murat. **Tirage** : 1 500 exemplaires.



## Travaux :

### OUVERTURE DE 3 CHANTIERS D'AMPLEUR

Les nappes du banquet-spectacle de la 17<sup>ème</sup> Fête du cornet à peine retirées, **les travaux de réfection de l'avenue des 12 et 24 juin ont commencé**, conformément au planning du chantier défini dès la consultation des entreprises achevée en mars dernier. Cet aménagement fait suite à celui de la place du Planol et de la rue Saint-Martin et devrait se prolonger par la réhabilitation de la place de l'Hôtel-de-Ville actuellement programmée en 2023. Malgré la pandémie, peu d'aménagements d'espaces publics auront fait l'objet d'autant de débats en amont du chantier (visite des commerces et des services, réunion publique des riverains) depuis la première tranche des travaux d'embellissement du centre-ville entrepris dès le mois de janvier 2021 dans le cadre du plan de relance gouvernemental. Mise à part la poursuite de l'installation d'une conduite (indépendante du réseau d'eau potable) destinée à assurer l'arrosage des espaces publics végétalisés grâce au captage des eaux de ruissellement, l'essentiel des travaux sera constitué par des aménagements de surfaces : suppression des trottoirs en surplomb de la chaussée (ils seront matérialisés par la pose d'un dallage en pierres), élargissement à 1,50 m de celui exposé au sud (à droite en montant), plantations diverses, stationnement autorisé tout au long de la rue

(à gauche de bas en haut) grâce à l'établissement d'un sens unique montant qui génère 8 places de parkings supplémentaires.

Beaucoup mois spectaculaire mais du même ordre de grandeur sur le plan financier, **le chantier d'aménagement d'une micro-crèche** au 1<sup>er</sup> étage du centre Léon Boyer s'est ouvert pour sa part en juillet dernier et vient de reprendre après la courte période des congés des entreprises adjudicataires (essentiellement locales). Ce sera la première fois, depuis la réhabilitation de l'ancienne école Léon Boyer achevée en 1988, que les 3 niveaux de cet édifice seront entièrement occupés : médiathèque et cinéma au rez-de-chaussée, trésorerie et micro-crèche à l'étage, école de musique et salle de danse dans les combles.

Ce sont près de 200 m<sup>2</sup> qui ont été alloués à cette structure d'accueil (12 enfants à partir de 2 mois et demi et jusqu'à 3 ans pourront y être regroupés dans une section unique) pour laquelle seront aménagés bureau de direction, dortoirs, coin cuisine, buanderie, sanitaires ainsi qu'une grande pièce (environ 90 m<sup>2</sup>) destinée aux animations et aux activités. Au cours d'une prochaine phase complémentaire, des travaux seront engagés

à l'arrière du bâtiment pour doter la crèche d'un jardin d'éveil (plantations, pergola, cabane, toboggan, bacs potagers) qui sera accessible depuis la salle d'activités par une passerelle extérieure.

C'est un véritable nouveau service qui va être offert aux jeunes parents muratais (achèvement des travaux intérieurs espéré **en avril 2023**, ouverture du service en mai) dont la gestion sera attribuée à une association à vocation sociale par délégation de service public, après une procédure d'appel d'offre.

Initialement programmés pour l'automne 2021, **les travaux de mise en conformité et de réorganisation des services de l'Hôtel de ville** ont été engagés peu avant ceux de la micro-crèche du centre Léon Boyer et représentent l'investissement majeur de l'exercice.

Cet important chantier va se dérouler en 3 phases successives :

- **Aménagement des 3 niveaux de l'aile Sud du bâtiment** (occupés jusqu'en juin 2018 par les services de la Trésorerie et par le logement de fonction du percepteur), avec installation d'un ascenseur desservant le sous-sol, les bureaux du rez-de-chaussée, la salle d'honneur de l'étage et le niveau des combles dont une grande partie sera mise à la

disposition de la Communauté de communes afin de permettre l'extension de ses locaux administratifs (le siège social de la nouvelle grande communauté en a été fixé à Murat).

- **Mise en œuvre de la réorganisation des bureaux** actuels du rez-de-chaussée afin d'améliorer les conditions de travail des agents et d'offrir au public une zone d'accueil plus spacieuse et plus confortable.
- **Réalisation de l'accessibilité extérieure** (rampe à faible pente destinée aux personnes à mobilité réduite) donnant accès aux services par la porte centrale de l'édifice, programmée lors des travaux de réfection de la place de l'Hôtel-de-Ville



## BUDGETS PRÉVISIONNELS

selon devis des entreprises à l'issue des appels d'offres

### AVENUE DES 12 ET 24 JUIN

€ 330.000,00 € HT

Subventions : 55 %  
Région : 35 %  
État : 20 %

### MICRO-CRÈCHE (Tranche 1 : travaux intérieurs)

€ 315.000,00 € HT

Subventions : 80 %  
CAF : 65 %  
Fonds européens : 15 %

### RÉNOVATION HÔTEL DE VILLE (part communale)

€ 812.000,00 € HT

Subventions :  
État : 35 %  
Département : 30.000 €  
Région : 35 % demandés  
(en attente d'attribution)

### RÉNOVATION HÔTEL DE VILLE (part communauté de communes)

€ 142.000,00 € HT

# CORNETS : UN SUCCÈS JAMAIS DÉMENTI

La première édition de la Fête du cornet, le dimanche 18 septembre 2005, fut un succès fracassant. Ce n'était qu'un début, pourtant, de mémoire de Muratais, il y avait longtemps que la ville n'avait connu pareille affluence.

Odile Mattei y tint en direct son émission *Goûtez-voilà*, diffusée simultanément par France 3 dans 12 départements, et ne fut pas pour rien dans la réussite de cet événement initial. Elle reviendra d'ailleurs y participer en 2007 puis en 2018 pour présider le jury du concours culinaire. Autres célébrités du petit écran venues animer cette manifestation devenue très rapidement emblématique dans le département (et bien au-delà) : Vincent Ferniot en 2010 (que l'on a vu récemment dans le Cantal avec Bernard Delcros pour l'émission de Public Sénat *Manger c'est voter*) et Corinne Teyssandier en 2011 (qui actuellement anime des émissions de jeux le week-end sur France 3).



S'il n'y a rien de surprenant à ce que la télévision régionale s'intéresse à la Fête du cornet, même si ce n'est que peu souvent au regard de sa notoriété, il est plus étonnant qu'elle ait fait l'objet, à plusieurs reprises, d'un reportage de TF1 dans le journal de 13 heures du regretté Jean-Pierre Pernaut, et obtienne ainsi à chaque fois une audience incomparable.

Au fil des ans, train à vapeur et voitures anciennes ont aussi fait l'honneur à bien des gourmands de les conduire jusqu'au banquet-spectacle des Muratais où se donnent rendez-vous, le troisième dimanche de septembre, les amateurs de friandises, de musiques et de spectacles, qui déambulent dans les rues sinueuses et pentues de la Petite Cité de Caractère.

Après l'annulation de la fête en 2020 et une météo plus que médiocre en 2021, deux années frustrantes pour les organisateurs, les animateurs et les gastronomes, chacun attendait beaucoup du millésime de 2022.

Dimanche 18 septembre, le Préfet du Cantal (tout juste arrivé dans le département), la sous-préfète de Saint-Flour (sur le départ), les 2 sénateurs, des conseillers régionaux et des conseillers départementaux (dont leur président), ont avec le maire de Murat, ouvert cette manifestation souriante et incontournable dans le paysage cantalien depuis 18 ans. Et ce fut un grand cru, éclaboussé par un soleil éclatant, battant tous les records battus en 2019 qui fut pourtant une année exceptionnelle. Près de 200 acteurs, danseurs, chanteurs et musiciens (encore un record : 1 artiste pour environ 120 personnes !) se sont relayés toute la journée



pour enfiévrer une dégustation géante de pâtisseries (20.000 cornets consommés) dans les ruelles et les places, noires de monde, du cœur historique de la ville.

Tous ceux qui œuvrent sans relâche, et parfois dans l'ombre, à la réussite et à la pérennité d'un tel événement, collectivités, partenaires privés, associations et surtout une armée de bénévoles sans qui rien ne serait possible, méritaient bien un coup de chapeau de la part du bulletin municipal.

## JUMELAGE : NOUVELLE CHARTE

En 1982, Murat se jumelait avec Olonne-sur-mer une petite ville de Vendée de 7.500 habitants. 40 ans plus tard, suite au regroupement de 3 agglomérations : Olonne-sur-mer, Les Sables et le Château d'Olonne, c'est avec la commune nouvelle des Sables d'Olonne (qui compte aujourd'hui quelque 45.000 habitants) que Murat a renouvelé son partenariat. En août dernier, le maire, Gilles Chabrier et Magali Crauser, conseillère déléguée, ainsi que des membres des associations Les Amis d'Olonne et La Piatoune, se sont rendus en Vendée à l'occasion de la Fête des Jumelages. Le maire de Murat y a co-signé avec Yannick Moreau, son homologue des Sables, la nouvelle charte du jumelage.



Yannick Moreau et Corine Gino, responsable des jumelages avec les élus muratais

## TRAVAUX À CHASTEL

Au printemps dernier, une équipe de géomètres a réalisé le relevé topographique du bourg, première étape concrète des travaux de réhabilitation des réseaux secs et humides de Chastel, qui devront, dans une deuxième phase, se poursuivre par la réfection de la voirie et l'aménagement de l'espace public. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un projet général qui comprend aussi la mise en œuvre d'un assainissement respectueux de l'environnement (collectif, individuel, regroupé...) et l'embellissement du village (enfouissement des réseaux aériens, illumination du rocher Saint-Antoine).

## LA RUE SAINT-MARTIN DE NOUVEAU OUVERTE

Après des travaux et une piétonnisation de la rue lors de la période estivale, la rue Saint-Martin est à nouveau ouverte à la circulation. Le temps des travaux de réhabilitation de l'avenue des 12 et 24 juin, cette rue sera la seule à permettre l'accès à la rue Saint-Michel.

## AGENDA

### OCTOBRE

#### EXPOSITION « MURAT EN 2050 »

Par les étudiants en architecture de l'ENSA

Du 4 au 15 - Médiathèque

#### PRÉPARER L'ARRIVÉE DE BÉBÉ

L'instant parents - RERS du Pays de Murat

Mardi 11 de 9 h à 11 h 30 - Médiathèque

#### COMICE AGRICOLE

Dimanche 16 - Parking du Foirail

#### DON DU SANG

Lundi 17 de 13 h à 19 h - Foyer Alice

Seguin (hôpital local)

#### CROSS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Murat

Samedi 22 à 14 h - Camping

#### GALA DE BOXE

Organisé par l'association Cervus Impact Muratais

Samedi 22 à partir de 18 h - Gymnase

#### CONFÉRENCE : LES MÉTIERS D'ART DE LA MODE - UIAHA

Samedi 22 à 14 h 30 - Médiathèque

#### SOIRÉE DANSANTE

Organisée par l'Union Sportive Murataise

Samedi 29 - Halle

### NOVEMBRE

#### CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Vendredi 11 à partir de 10 h

#### ATELIER « PORTAGE »

L'instant parents - RERS du Pays de Murat

Jedi 17 de 9 h à 11 h - Médiathèque

#### PROJECTION «AMUKA, L'ÉVEIL DES PAYSANS CONGOLAIS»

Festival AlimentTerre. Par Hautes Terres Communauté.

Jedi 24 à 20 h 30 - Cinéma

### DÉCEMBRE

#### L'ÉCIR HIVERNAL

Organisé par La Voie de l'Écir

Samedi 3

#### SOCOCON PAR SOCO

Par le RPE de Hautes Terres Communauté

Lundi 12 à 9 h 45 et 10 h 45 - Centre

Léon Boyer

#### ATELIER « L'ALLAITEMENT »

L'instant parents - RERS du Pays de Murat

Jedi 17 de 9 h à 11 h - Médiathèque

#### MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 18 - Halle

# REGARDS



1



2



2



3



4



5

## 1. FÊTE DE LA SAINT-PIERRE

Du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2022

Pour cette nouvelle édition la Fête de la Saint-Pierre a fait le plein d'animations : concert du groupe « Club 80 », manèges, concours de pétanque, tournoi de boules carrées ...

## 2. FÊTE NATIONALE

14 juillet 2022

Après un magnifique feu d'artifice et un bal le 13 juillet, Monique Cabour, Sous-Préfète de Saint-Flour et Gilles Chabrier, maire de Murat ont déposé une gerbe au Monument aux Morts.

## 3. FESTIVAL « LUMIÈRES D'ÉTÉ »

Du 15 au 17 juillet 2022

Événement culturel de la saison touristique, le programme « Lumières d'été » a conquis le public avec une conférence de François Cassingena-Treveguy, une performance artistique du peintre Claude Legrand et par un concert de l'ensemble L'Amoroso.

## 4. FESTIVAL DES MÉTIERS D'ART

Du 6 au 8 août 2022

Près de 40 artisans d'art se sont retrouvés dans le Cœur de ville de Murat pour présenter leurs œuvres et effectuer plusieurs démonstrations.

## 5. FORUM DES ASSOCIATIONS

3 septembre 2022

La troisième édition du Forum des Associations a eu lieu au Gymnase municipal. 28 associations étaient présentes pour l'occasion, pour partager leur passion auprès des nombreux visiteurs. De nombreuses démonstrations, notamment du handball, du football, de la boxe, du badminton, de danse folklorique ont eu lieu tout au long de la journée.

## CHANGER D'AIRS, une vraie bouffée d'air frais !

Le groupe vocal CHANGER D'AIRS, créé il y a plus de 15 ans, compte près de 45 chanteurs qui pour la plupart ne savent pas lire le solfège. Ici pas d'obligations rigides : si l'assiduité aux répétitions est souhaitable pour progresser, elle n'est en aucun cas obligatoire et il en va de même pour les concerts. Ce qui domine, c'est le plaisir de se retrouver, et de partager cette complicité avec le public.

### UN JEUNE CHEF DE CHŒUR MULTI INSTRUMENTISTE

Après une année sous la direction de son nouveau chef de chœur, l'ensemble vocal rejoint par des musiciens a réussi sa mue. Du haut de ses 25 ans, Lucas Okotnikoff sait faire progresser chacun dans la joie et la bonne humeur, grâce à une pédagogie douce mais rigoureuse basée sur son expérience de professeur au sein des conservatoires de musique du Cantal.

Multi instrumentiste de talent, alternant tout aussi bien la guitare que le piano, il crée des arrangements polyphoniques originaux au service d'un répertoire composé de chansons françaises.



### DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS AVEC LE PUBLIC

Parmi les projets 2023, on peut noter entre autres, un concert à Murat et une collaboration avec des écoliers et de jeunes musiciens du Cantal.

Les répétitions ont lieu un week-end par mois, **les samedis et dimanches de 14 h à 17 h 30 au Centre Léon Boyer.**

Elles sont ouvertes à toute personne intéressée pour s'informer ou tenter l'expérience du chant en groupe. L'entrée sera libre et ouverte à tous.



Si vous aimez chanter sous la douche, fredonner dans votre voiture, siffler en travaillant ou chantonner en randonnée ... Venez nous rencontrer les : 15/16 octobre 2022, 19/20 novembre 2022, 10/11 décembre 2022.

Pour plus d'informations : 06 84 87 58 90 ou [changerdairs.murat@gmail.com](mailto:changerdairs.murat@gmail.com)

Site internet : <https://sites.google.com/site/groupevocalchangerdairsmurat/>

Page Facebook : @Changerdairs

## C'EST PARTI ! À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2022



**TRIONS + SIMPLE**

**Le TRI PLUS SIMPLE !**  
**TOUS les EMBALLAGES et les PAPIERS**  
**dans le bac ou la colonne JAUNE !**

**LES PAPIERS**

Journaux, prospectus, magazines  
Enveloppes, papiers, courriers  
Cahiers, annuaires, catalogues, livres

**LES EMBALLAGES**

**En papier et en carton**  
Sacs, sachets  
Boîtes, cartons

**En métal**  
Bidons, aérosols, conserves, barquettes  
Canettes  
Boîtes, couvercles

**En plastique**  
Bouteilles, flacons (avec bouchons)  
Boîtes, pots, blisters, emballages sous vide, barquettes  
Sacs, sachets, tubes, sur-emballages, films plastique

Capsules à café, petits contenants, aluminium

**N'oubliez pas de les compresser !**

### LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE !

Engagés ensemble au sein du SYTEC (Syndicat des Territoires de l'Est-Cantal), Hautes Terres Communauté, Saint-Flour Communauté et la Communauté de Communes du Pays Gentiane, **simplifient le geste de tri à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2022.**

La simplification des consignes pour le tri des emballages va permettre aux habitants de Hautes Terres Communauté de ne plus se poser de questions : **TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SONT À DÉPOSER DANS LE BAC OU LA COLONNE DE TRI JAUNE.**

**Les colonnes bleues existantes deviendront jaunes** et pourront recevoir tous les déchets recyclables. Il n'y aura plus de tri spécifique des papiers, journaux et magazines ! C'est plus simple, c'est plus facile !

### DES OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER !

Afin de vous accompagner dans ce nouveau geste de tri, plusieurs outils sont mis à votre disposition :

- **Un courrier accompagné d'un mémo-tri** a été distribué à la mi-septembre à tous les habitants du territoire. Le mémo-tri sera votre pense-bête quotidien pour trier les bons déchets.
- **Les réseaux sociaux et sites internet de Hautes Terres Communauté et du SYTEC** seront le relais en temps réel de ce nouveau geste de tri : [www.sytec.fr](http://www.sytec.fr) et [www.hautesterres.fr](http://www.hautesterres.fr) / FB : @hautesterrescommunaute
- **Les agents des mairies et de Hautes Terres Communauté** seront également à vos côtés pour vous accompagner et répondre à vos demandes d'information.

**L'objectif est d'amplifier le geste de tri pour réduire le tonnage des déchets ménagers de la poubelle qui sont enfouis et maîtriser ainsi les coûts.**



### MURAT : création d'une « Zone 30 »

Il y a une vingtaine d'années, des panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h ont été disposés à chaque entrée du cœur historique du bourg de Murat pour améliorer la sécurité des piétons se déplaçant dans le centre-ville.

Cependant, jusqu'au 3<sup>ème</sup> trimestre de cette année, cette signalisation demeurait incomplète car aucune indication n'informait les automobilistes de la fin de la limitation de vitesse. Afin de remédier à cette situation il a été décidé de créer une « **Zone 30** » dans l'ensemble de la cité, zone comprise entre la RN 122, la D3 (en direction de Riom-ès-Montagnes) et la D39 (route d'Allanche), la nationale et les 2 départementales en étant exclues.

Même si la presse régionale et locale en a déjà fait largement écho il y a quelques semaines, il n'est pas inutile de revenir sur la mise en place des panneaux de signalisation d'entrée et de fin de cette « Zone 30 » et sur la localisation de leur implantation. **20 panneaux indicateurs** ont donc été installés cet été : rue d'Anterroches (en bordure de la RN 122), rue de la Coste (également en bordure de la RN 122), avenue Hector Peschaud (au croisement avec l'avenue du docteur Mallet), avenue de la République, rue du Faubourg-Notre-Dame et rue Porte-Saint-Esprit (les 3 en bordure de la RN 122), avenue d'Olonne-sur-mer (en bordure de la D 3), avenue de la Haute-Auvergne (au niveau du giratoire), rue de Bonnevie (au niveau du panneau d'entrée d'agglomération), rue des Orgues (en bordure de la D 39) et enfin au sommet de la rue Marchadial.

Le respect de cette réglementation, plus complète et plus claire, devrait favoriser un usage plus harmonieux de l'espace public destiné à être partagé entre les véhicules (automobiles, deux-roues motorisés ou pas) et les piétons (usagers locaux ou promeneurs touristiques).

# LE MAL DES ARDENTS ou le fléau de l'ergotisme

En l'an de grâce 1693, Louis XIV a déjà 55 ans. Enfant-roi dès 1643 à la mort de son père, il ne gouverne vraiment seul que depuis 1661 et va régner sur la France jusqu'en 1715. Au cours de ce « Grand Siècle » français, alors que le rayonnement culturel de notre pays est à son apogée, que toutes les cours d'Europe tendent à imiter celle du Roi-Soleil (c'est aussi une période où la ville de Murat se développe en tous sens), la France va connaître l'une des pires épidémies de son histoire : en moins de 2 ans, ce fléau fera près de 1,5 millions de morts dans un royaume qui ne compte guère plus de 20 millions d'habitants. La Haute-Auvergne ne sera pas épargnée par la maladie : de mars à octobre 1693 elle fera 2.000 victimes à Aurillac et fauchera un tiers de la population de Maurs.

Feu sacré, feu Saint-Antoine ou mal des ardents, c'est une terrible maladie aux multiples appellations mais aux mêmes symptômes terrifiants (convulsions, hallucinations, sensation de brûlures intenses, gangrène) qui apparaît en Europe dès le IX<sup>ème</sup> siècle. L'issue en est fréquemment fatale et l'on en meurt souvent dans d'atroces souffrances. La méconnaissance de son origine et du mode de contamination favorise l'expansion du mal, alimente les fantasmes du Moyen Age (maléfice, sorcellerie, malédiction divine) et provoque des épidémies récurrentes et meurtrières.

C'est à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle que certains médecins émettent l'hypothèse qu'un champignon parasite, qui se développe en ergot sur les épis de seigle à la faveur de mauvaises conditions climatiques, puisse corrompre la farine et par voie de conséquence toute la production de pain. L'intuition des scientifiques de l'époque est pertinente mais ne suffit pas à enrayer l'épidémie car le seigle est pratiquement la seule céréale cultivée dans le pays et le pain, notamment dans les campagnes, reste la nourriture principale des hommes : à la fin de ce siècle, le mal des ardents va encore faire des ravages.

La maladie fait son apparition à Murat à la fin du printemps 1693. Si d'ordinaire on enregistre en moyenne 3 à 4 décès par

mois dans le bourg, ce chiffre est multiplié par 3 dès le mois de juin. On compte 16 morts en juillet, 30 en août, 23 en septembre, 30 en octobre et encore 12 en novembre. Après une légère accalmie, la maladie flambe à nouveau en avril, frappe indistinctement à tout âge, et de mai à septembre 1694, fait de 10 à 19 victimes chaque mois. Il y a des malades dans toutes les maisons et certaines familles perdent plusieurs parents le même jour. On dénombre quelque 180 morts en seulement 15 mois, 2 fois plus que lors de la grande épidémie de peste noire en 1630. Le traumatisme est tel que les cloches ne sonnent plus pour les agonies ni pour les enterrements de peur que ce décompte sonore macabre ne renforce l'angoisse des habitants de la cité.

Comme souvent en pareil cas, la population attend des autorités religieuses l'organisation d'une imposante procession, d'autant que le curé de la paroisse fut probablement l'une des premières victimes de l'infection. C'est chose faite le 7 août 1694 : les Muratais défilent en masse derrière les statues de Notre-Dames-Oliviers et de Saint-Michel qui resteront exposées 8 jours devant le grand autel. Mais 2 mois passent encore avant que la maladie ne disparaisse – divine providence ? – aussi brusquement qu'elle s'était abattue sur la ville quelques mois auparavant.

Fièvre putride en 1710, famine et épidémie en 1741, typhoïde en 1770, c'est seulement à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle que la ville n'aura plus à subir les grandes calamités qu'elle connaissait depuis le Moyen Age. On recense malgré tout quelques cas de choléra en 1835, un épisode de variole entre février et mai 1847 et 2 mois de virulence de grippe espagnole en 1918. Des attaques de typhoïde persisteront jusqu'en 1946 (à l'époque seulement 40 % des habitations sont dotées du tout à l'égout) et disparaîtront avec les progrès d'alimentation en eau potable et la généralisation de l'assainissement collectif.

Il faudra attendre 2020 pour connaître à nouveau une grave crise épidémique, heureusement sans commune mesure avec les grands fléaux du passé.



*La Tentation de Saint-Antoine (détail),  
Jérôme Bosch, vers 1501*